RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS MAYENNAISES ENGAGÉES VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CYCLE DE RENCONTRES
GESTION DU PATRIMOINE ARBORÉ DANS LES COMMUNES

#5

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
15 VIE TERRESTRE

Co-organisé avec

AUX ARBRES CITOYENS!

CPIE Mayenne

FICHE TECHNIQUE







« En quoi l'arbre est-il un pilier de nombreux écosystèmes ?»

« Les arbres en ville sont souvent présentés comme une « solution fondée sur la nature » permettant de rafraîchir les villes. Mais ceux-ci jouent également un rôle plus discret, et pourtant tout aussi fondamental : celui de **soutenir durablement la biodiversité**. En effet, **l'arbre tient une place centrale dans le maintien des écosystèmes**, par les nombreux services qu'il rend :

- Au niveau du feuillage, la photosynthèse permet de **séquestrer du carbone** tout en rejetant de l'oxygène. Les feuilles permettent également la régulation de la qualité de l'air et des températures locales.
- Les racines permettent de **maintenir la stabilité, la structure et la fertilité des sols**. Elles permettent également l'absorption de certains contaminants.
- Enfin, les arbres sont des **supports de biodiversité** pour de nombreuses espèces, à l'image de la noctule qui sera étudiée plus en détail au cours de la rencontre, qui peuvent les utiliser comme lieu de reproduction, logis, garde-manger, etc.

Les arbres sont également une **ressource**. En ville, ils ont également de **nombreux usages** : articulation des espaces, modulation du paysage, filtration du bruit, bien-être…. Cependant, ils sont souvent malmenés dans l'espace urbain. Une mauvaise gestion peut engendrer des conflits, des coûts élevés d'entretien, ou encore **limiter les services rendus**.

Cette rencontre est la 5ème du cycle de rencontres sur la gestion du patrimoine arboré des communes, mis en place par le Réseau des collectivités et soutenu par la démarche « Aux arbres citoyens ! ».

Source : LPO, 2024

Biodiversité et patrimoine arboré : quels sont les enjeux ?

Source : CPIE Mayenne

L'arbre un support de biodiversité

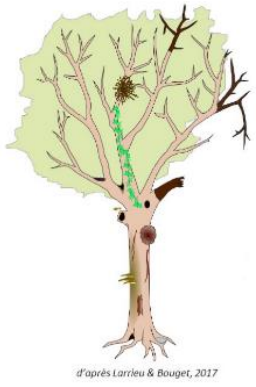
D'une manière générale, plus les arbres sont vieux, plus ils présentent un intérêt pour la biodiversité :

- Grand développement du houppier
- Présence d'abris : cavités, fissures, écorces décollées…
- Ressources trophiques importantes

Les parcs urbains et de grandes propriétés privées ainsi que les alignements sont souvent riches en vieux arbres. Ces espaces représentent des zones refuges importantes.

Les vieux arbres (gros bois et très gros bois) sont sources de **nombreux micro-habitats** également appelé dendro-micro-habitats (DMH), qui jouent **différentes fonctions : gîte, alimentation, habitat de reproduction** :

- Structures épiphytiques : les lianes et les nids ;
- Champignons et myxomycète ;
- Mousses, hépatiques et lichens (et plantes vasculaires) ;
- Excroissances ;
- Coulées de sève ou résine ;
- Fente, décollement d'écorce ;
- Cavité et concavité (comme les trous et galeries d'insectes) ;
- Bois mort dans le houpier (cimes, rameaux, branches mortes ou charpentières brisées) ;



d'après Larrieu & Bouget, 2017

De nombreuses espèces bénéficient des arbres

Les arbres abritent de nombreuses espèces telles que **les oiseaux, les invertébrés, les chauves-souris**, dont certaines sont menacées, comme la noctule commune qui a été repérée en Mayenne.

Chacune de ces espèces jouent un rôle pour les arbres : création de cavités utilisées par de nombreuses espèces, recyclage de la matière organique, prédation, pollinisation.

Pour favoriser la présence de ces nombreuses espèces, il est indispensable d'adapter sa gestion tout en veillant aux enjeux réglementaires car beaucoup d'espèces sont protégées.

Zoom sur les chauves-souris



Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi – article L 411.1 du code de l'environnement. De ce fait, il est interdit de :

- détruire des individus, enlèvement des œufs et des nids (pour les oiseaux) ;
- perturber cet écosystème, remettant en cause le bon accomplissement des cycles biologiques ;
- altérer ou dégrader des sites de reproduction et de repos.



Les arbres à cavité, les plans d'eau et zones humides, les haies, les vergers, parcs et jardins, sont de nombreuses zones de chasse pour les chauves-souris. Il est donc indispensable de les protéger et d'identifier clairement les arbres favorables aux chauves-souris, notamment par un marquage dédié (voir ci-contre).

Des dérogations sont possibles sous certaines conditions (3 conditions cumulatives.

Des exemples en Mayenne

L'atlas de la biodiversité – Communauté de communes de l'Ernée

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), c'est quoi ?

Commençons par préciser que la « biodiversité », c'est la diversité des êtres vivants et des milieux naturels dans lesquels ils vivent. Qu'ils soient rares, colorés, communs, ou emblématiques, ils ont tous un rôle à jouer et sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes. **Pour favoriser le développement de la biodiversité locale, il est essentiel de bien la connaître** ; c'est l'objectif d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Le premier ABC en Mayenne

La Communauté de Communes de l'Ernée a souhaité initier ce projet pour connaître, valoriser et préserver le patrimoine naturel du territoire, grâce au soutien du CPIE Mayenne, association environnementale depuis plus de 15 ans. Entre 2024 et 2025, le CPIE sera très régulièrement sur le terrain pour inventorier la biodiversité, aussi bien sur le domaine public que privé. L'objectif est d'**identifier un maximum d'espèces présentes sur le territoire, dans des milieux très variés** : prairies, tourbières, boisements, etc.

L'ABC sera aussi l'occasion pour nos équipes d'aller à la rencontre des habitants via des animations scolaires, des stands lors d'événements locaux ou encore des animations pour vous faire découvrir des lieux riches en biodiversité parfois méconnus.

Ces temps de rencontres permettront au CPIE de transmettre ses connaissances pour que chacun en apprenne plus sur le patrimoine naturel du territoire de l'Ernée. Aimer son environnement, c'est avoir envie de le protéger !

Des inventaires participatifs seront aussi proposés ; il s'agit d'encourager les habitants à collecter et transmettre des photographies et observations d'espèces animales et végétales.

Source : https://www.lernee.fr

Montenay s'engage dans un programme de plantation

Depuis 10 ans, la **commune s'est lancée dans une dynamique de plantation d'arbre**. Celle-ci travaille à la création d'un chemin de randonnée faisant le tour du bourg (rachat de portion de terrain). Afin de créer une continuité arborée avec la plantation d'arbres sur 400 m en 2016 et 300 m en 2024. La commune s'est également engagée dans une opération « un arbre, une naissance ». Des plantations d'arbres ont également été réalisées autour de lotissement, à proximité du plan d'eau et sur un parking.

Et **la commune n'agit pas seule** : les enfants sont également impliqués dans cette démarche, notamment avec le Conseil Municipal des enfants qui a réalisé la plantation de 10 fruitiers en 2023. Un verger a aussi été racheté et un partenariat avec la Société pomologique a été mis en place. Ce terrain sert également à l'école de la commune pour faire école dehors.

En 2017, la commune a mis en place un plan de gestion différenciée et en 2025, un plan bocager.

En termes de bilan, la **commune a planté l'équivalent de 1,5 km d'arbres** en 10 ans. Celle-ci a misé sur la diversité des essences (15 à 20 espèces) pour faire face au changement climatique. Les agents municipaux ont également su adapter leurs pratiques pour l'entretien de ce patrimoine, notamment via des formations.



☞Aller plus loin : découvrir le sentier en vidéo.

Ressources

Documents ressources



Les parcs et jardins, des milieux essentiels pour les chauves-souris, Groupe Chiroptères Pays de la Loire, Juin 2023



La Noctule commune, une chauve-souris arboricole menacée, Groupe Chiroptères Pays de la Loire, Juin 2023

Des acteurs ressources en Mayenne

CPIE Mayenne Bas Maine

Créé en 2008, le CPIE Mayenne Bas Maine travaille sur différents champs thématiques : biodiversité, eau, jardin et espaces verts, transition écologique, etc. L'association propose la **sensibilisation et l'éducation** de tous à l'environnement et au développement durable et l'**accompagnement des territoires** au service de politiques publiques et de projets d'acteurs...

Contact : Contact : 02 43 03 79 62, contact@cpie-mayenne.org

Mayenne Nature environnement

Depuis 1982, MNE défend les projets favorisant la biodiversité. L'association a notamment pour projets : étudier, protéger et promouvoir la faune, la flore, ainsi que les sites et milieux du département de la Mayenne ; protéger et reconquérir la biodiversité en Mayenne, ainsi que ses écosystèmes et leurs interactions ; encourager la connaissance de la faune et de la flore au travers d'expositions, de conférences, de débats, de stages de formation, et de documentations pédagogiques et scientifiques ; développer et promouvoir une éducation à l'environnement favorisant une attitude éco-citoyenne.

Contact : 02 43 02 97 56 ; contact@mne53.fr

Conseil départemental de la Mayenne

Le bocage constitue un **paysage emblématique de la Mayenne**, alliant **patrimoine naturel** et **solutions climatiques**. Avec ses haies et ses arbres, il représente un écosystème essentiel pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

C'est pourquoi le Département de la Mayenne s'engage pour le bocage et apporte son soutien aux collectivités sur ce sujet.

En savoir plus : https://climat.lamayenne.fr/action/patrimoine-naturel/politique-bocagere/je-mengage/

Pour en savoir plus

Les acteurs ressource :

Les GAL, les intercommunalités, le Département, mais aussi :

Synergies

Association Synergies
Tél : 02 43 49 10 02
Mail : maude.laurent@synergies53.fr

Fiche réalisée en juin 2025 par l'Association Synergies de l'action « Mise en réseau des collectivités mayennaises engagées pour un développement durable ».

Action financée par: